



INSCRIPTION EN TERMINALE

Chaque élève de Terminale poursuit le cycle terminal avec des enseignements communs, enseignements de spécialité et enseignements optionnels.

Enseignements communs :

Les disciplines du tronc commun d'enseignement incluent : Philosophie – Histoire/Géographie – Langue Vivante 1 (*Anglais ou Allemand*) – Langue Vivante 2 (*Anglais ou Allemand ou Espagnol*) – Enseignement Moral & Civique – EPS – Enseignement scientifique

Enseignements de spécialité :

A l'issue du Conseil de Classe de 2^{ème} trimestre de 1^{ère}, l'élève choisit le binôme d'enseignements de spécialité qu'il approfondit en Terminale. Il ne suivra plus que 2 enseignements parmi ces trois en Terminale.

A Stanislas, les élèves doivent choisir entre :

Parcours A :	<ul style="list-style-type: none"> • Humanités, Littérature et Philosophie 	+	<ul style="list-style-type: none"> • Langue, littérature & culture étrangère <u>ou</u> • Langues & cultures de l'Antiquité et Littérature <u>ou</u> • Histoire-Géo, Géopolitique et Sc. Politiques
Parcours B :	<ul style="list-style-type: none"> • Mathématiques 	+	<ul style="list-style-type: none"> • Sciences économiques & sociales <u>ou</u> • Langue, littérature & culture étrangère <u>ou</u> • Histoire-Géo, Géopolitique et Sc. Politiques
	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block; margin-bottom: 5px;">ou</div> <ul style="list-style-type: none"> • Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques 	+	<ul style="list-style-type: none"> • Sciences économiques & sociales <u>ou</u> • Langue, littérature & culture étrangère
Parcours C :	<ul style="list-style-type: none"> • Mathématiques 	+	<ul style="list-style-type: none"> • Physique-Chimie
	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block; margin-bottom: 5px;">ou</div> <ul style="list-style-type: none"> • Physique-Chimie 	+	<ul style="list-style-type: none"> • Sciences de la Vie et de la Terre

Enseignements optionnels :

Un élève suivant l'enseignement de spécialité Mathématiques peut la renforcer en choisissant l'option « Mathématiques expertes » (3H). Cette option est indispensable pour l'élève qui envisage de s'orienter vers une CPGE scientifique.

Il est possible de suivre l'option « Mathématiques complémentaires » (3H) pour l'élève qui arrête la spécialité Mathématiques en fin de 1^{ère}.

En plus, l'élève de Terminale prolonge l'apprentissage des options facultatives* déjà suivies en 1^{ère} : Latin – Grec – Russe (LV 3) – Chinois (LV 3) – Musique – Arts Plastiques

* Il est seulement possible de cumuler Latin et Grec

REMARQUES :

- Conformément aux règlements en vigueur, les enseignements d'options facultatives ne seront ouverts que si le nombre d'inscrits le permet.
- Il n'est pas possible de cumuler un enseignement de LV3 avec un enseignement de Langue Ancienne ou deux enseignements de LV3.
- Le choix de deux options facultatives est subordonné à leur compatibilité horaire.
- Aux heures de cours du tronc commun et de spécialité, s'ajoutent 3 à 4 heures de devoirs surveillés : en conséquence, il est vivement conseillé aux élèves d'évaluer avec réalisme leur possibilité d'absorber le surcroît de travail apporté par le choix d'une option facultative.

Etude surveillée & Internat externé

- Les études ont lieu lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire. L'inscription à l'étude surveillée ou l'internat-externé est obligatoirement pour les 4 séances hebdomadaires, valable pour le premier trimestre, renouvelable chaque trimestre.
- L'étude surveillée est une séance de travail personnel encadrée par des éducateurs dans un environnement silencieux. Elle a lieu de 17h30 à 19h30 et comprend un goûter (à titre indicatif : facturée 404€ par trimestre en 2020/2021).
- L'internat externé est une étude surveillée calquée sur celle des internes : travail personnel de 17h30 à 19h00, dîner à Stanislas de 19h à 19h45, et de nouveau travail personnel de 19h45 à 21h15. Ainsi, les élèves internes externes peuvent aisément disposer de trois heures de travail personnel et de huit à neuf heures de sommeil quotidien (facturée 851€ par trimestre en 2020/2021).